

DU DROIT DES ÉTRANGERS, RÉFUGIÉS ET APATRIDES

RÉSUMÉ DE LA FORMATION

Type de diplôme : Diplôme d'université

Domaine(s) ministériel(s) : Droit, économie, gestion

PLUS D'INFOS

Public concerné

* Formation continue

* Formation initiale

Présentation

“ Formation multimodale : alternance de cours en présentiel et à distance

Le diplôme universitaire « Droit des étrangers, réfugiés et apatrides » s'inscrit dans un contexte de besoin grandissant de protection d'une catégorie de population difficile à cerner juridiquement.

Les non-nationaux répondent à des catégories juridiques fort variées qu'il est important, pour les professionnels en charge de leur accompagnement, d'appréhender de manière plus précise. La maîtrise des multiples statuts auxquels ils peuvent prétendre et les modalités complexes de leur obtention nécessite une formation juridique spécifique.

Leur protection, notamment contre la rétention ou l'éloignement, requiert une compréhension poussée de procédures juridiques imbriquées, relevant de l'ordre juridictionnel administratif mais aussi judiciaire.

Ce diplôme, à la croisée du droit public et du droit privé, permet d'offrir une approche globale du droit des non-nationaux. Les enseignements, assurés par des universitaires spécialisés et des praticiens du secteur, mobilisent des méthodes pédagogiques innovantes.

Objectifs

A l'issue de la formation, les participants seront capables d'analyser la situation d'une personne non-nationale et de répondre à ses besoins d'orientation et d'aide juridique.

Savoir faire et compétences

- Comprendre les différents statuts et régimes existants pour les non-nationaux sur le territoire français, et les expliquer à ces derniers dans un contexte de demande d'information.
- Analyser la situation individuelle d'un non-national et l'orienter sur le statut auquel il peut prétendre avec le plus de succès.

- Concevoir une stratégie individuelle de défense juridique d'un non-national dans le cadre d'un ou de plusieurs recours contentieux parallèles.
- Évaluer et recommander les stratégies globales d'une structure d'information et de conseils aux non-nationaux.

Contenu de la formation

Sous forme d'Unités de Formation (UE) :

UE 1 - Introduction au droit des non-nationaux - **10h**

UE 2 - Obtention des statuts des non-nationaux - **58h dont 28 en EàD***

UE 3 - Protection des droits des non-nationaux - **35h dont 15 en EàD***

UE 4 - Conférences thématiques d'actualité - **10h**

UE 5 - Stage d'observation avec projet tutoré - **10h minimum (- de 2 mois)**

“ 103h d'enseignement sont parallèlement suivies par les étudiants inscrits sur le master 2 Droit Public, parcours Droit des étrangers dispensé à Le Mans Université

*EàD : Enseignement à Distance

* Retrouvez la présentation de l'[équipe pédagogique](#) (Intervenants 2021-2022 - nouvelle équipe bientôt diffusée)

* Les tarifs sont disponibles sur le livret téléchargeable en haut de page.

Conditions d'accès

• **Pour les professionnels en formation continue** : un diplôme de 2nd cycle en droit ou par validation des acquis :

- un diplôme de 1er cycle de droit et de 1 à 2 ans d'expérience professionnelle dans le domaine de l'aide et du suivi des étrangers et réfugiés.

- un diplôme de 1er ou 2nd cycle universitaire dans une matière non juridique et de 2 à 5 ans d'expérience professionnelle dans le domaine l'aide et du suivi des étrangers et réfugiés.

- le baccalauréat général et de 5 à 8 ans d'expérience professionnelle dans le domaine de l'aide et du suivi des étrangers et réfugiés.

- toute autre situation, à condition de justifier de dix ans d'expérience professionnelle dans le domaine de l'aide et du suivi des étrangers et réfugiés.

• **Pour les étudiants en parallèle d'une formation initiale** : un diplôme de niveau Master 2 en droit.

Le dépôt de candidatures se fera en ligne sur l'application de [candidatures](#) de l'université (e-candidat), à partir du 8 mars.

Si vous êtes en reprise d'études, nous vous invitons à consulter au préalable la [page dédiée](#)

Si vous êtes étudiant étranger, nous vous invitons à consulter au préalable la [page dédiée](#)

Public cible

Le diplôme universitaire « Droit des étrangers, réfugiés et apatrides » s'adresse en premier lieu à des professionnels en formation continue, afin de renforcer leurs compétences en la matière. En second lieu, il est destiné à des étudiants en parallèle d'une formation initiale généraliste, afin de leur offrir une véritable spécialisation, très recherchée sur le marché du travail.

Insertion professionnelle

"J'ai choisi Le Mans Université car je préparais, en parallèle, l'examen d'entrée à l'école d'avocats à l'IEJ du Mans. De plus, je cherchais à me former en droit des étrangers et l'Université du Mans était l'une des rares universités à proposer une formation dans ce domaine. D'autant que j'ai obtenu ma licence dans cette université donc je connaissais certains intervenants et la qualité de leurs enseignements.

J'ai apprécié le déroulement de la formation et son contenu puisque nous étions mélangés (étudiants, avocats, juristes et intervenants associatifs) ce qui m'a personnellement permis d'acquérir une méthodologie dans un domaine que je découvrais. Les séminaires permettaient également d'échanger avec des professionnels et de connaître le côté pratique de cette matière. J'ai également eu l'opportunité, grâce à cette formation, d'effectuer un stage au sein d'une association qui m'a apportée une expérience en la matière.

Cette formation m'a apporté des connaissances supplémentaires et une aisance en la matière que je peux dorénavant mettre en pratique durant mon stage final et dans quelques mois, en tant qu'avocat.

Pour ses enseignants et leurs enseignements de qualité, je recommanderais Le Mans université pour reprendre mes études." **Linda Medjber, Future avocate promotion 2020**

"J'étais avocate internationale à l'étranger durant des longues années. Je suis maintenant bénévole en France dans plusieurs associations qui conseillent et aident les réfugiés dans le domaine juridique. Je cherchais une formation spécialisée en droit des étrangers afin d'approfondir mes connaissances acquises durant mon parcours. Ainsi, j'ai choisi Le Mans Université car c'est l'une des rares Universités qui proposent cette belle formation spécialisée en droit des étrangers, réfugiés et apatrides.

J'ai eu l'honneur de participer à cette formation très riche et complète en termes de contenus. Les intervenants étaient variés avec des points de vue propres à chacun. Les contenus étaient clairs, les cas pratiques et le stage sont de grandes utilités dans l'approfondissement de mes connaissances. J'ai particulièrement apprécié car les sujets abordés par les intervenants étaient compréhensibles et dynamiques.

Cette formation fut très enrichissante, elle m'a permis de développer mes connaissances et d'acquérir des nouvelles notions solides et un savoir-faire qui me sont de grande utilité dans la

poursuite de mes études. La rencontre et le partage avec les autres participants fut tout autant enrichissants.

Je remercie tous les intervenants, organisateurs pour la qualité de cette formation qui est complète et très enrichissante avec des intervenants divers et variés mais qui maîtrisent très bien leur sujet. Je recommande avec plaisir cette formation ! " **Nargiza Makhkamova – juriste bénévole**

"J'ai choisi Le Mans Université car c'était l'une des rares universités qui proposaient une formation sur le droit des étrangers et qui me permettaient, tout en étant salariée à Paris, de suivre les cours une fois par semaine avec un coût et un temps de transport tout à fait raisonnables.

J'ai été enthousiasmée par cette formation et extrêmement admirative à l'égard des organisatrices.teurs qui ont su :

- réussir à intéresser simultanément des étudiants en droit, des professionnels avocats ou juristes et des professionnels ou militant.es associatif.ves bénévoles qui ont une connaissance pratique détaillée mais très peu de notions de droits (ce qui est mon cas), c'est un défi que l'université du Mans relève avec brio ;

- réunir des intervenant.es sans exception qui ont fait preuve d'un grand sérieux et d'une capacité remarquable à transmettre leurs connaissances ;

- proposer une formule originale d'alternance de cours donnés par des professionnels d'horizons très variés, et de conférences sur des sujets d'actualité ;

- maintenir, dans le contexte tout à fait exceptionnel de l'année d'urgence sanitaire, l'intégralité des cours et conférences d'actualité ainsi que les examens, proposer des adaptations à tous les niveaux (y compris pour les stages) et nous permettre de terminer entièrement le programme et de valider le diplôme.

Cette formation m'a permis d'acquérir des points de repères essentiels sur les différents sujets de droit auxquels sont confrontés les étrangers.ères, les réfugié.es ou les apatrides.

La formation m'a également donné une confiance en moi car elle m'a remis de manière sérieuse mais jamais austère, le pied à l'étrier alors que je n'avais suivi aucune formation longue depuis un certain temps. J'ai eu l'impression que cette formation m'apportait un grand nombre de connaissances théoriques tout en étant toujours ancrée dans la réalité concrète vécues par les personnes étrangères ou apatrides vivant en France, ce qui permet de ne pas décrocher, et d'acquérir des points de repères solides qui sont dès maintenant utiles dans les permanences d'accueil et d'orientation auxquelles je participe en direction des exilé.es.

En outre, si j'avais voulu poursuivre des études de droit - ce qui n'est pas mon projet - cette formation aurait été me semble-t-il un excellent "starter".

Je finirais juste en disant que les qualités humaines des organisatrices ont été la cerise sur le gâteau." **Catherine Chardin, attachée d'administration - bénévole à la Ligue des Droits de l'Homme - Paris, promotion 2019-2020**

Wendy Blanchet, diplômée et major de promotion 2018-2019

"Lors de mes études à Sciences Po Strasbourg, je me suis intéressée à la question migratoire à travers diverses disciplines – le droit, la science politique et la sociologie. J'ai fait du bénévolat quelques temps à Strasbourg pour aider des demandeurs d'asile à rédiger leur recours devant la Cour Nationale du Droit d'Asile.

J'ai alors cherché une formation spécialisée en droit des étrangers pour renforcer ces connaissances. J'ai pu suivre ce DU en parallèle de mon Master 2. Ce DU a réellement répondu à mes attentes. Les enseignements sont variés, avec des intervenants venant de différentes professions (professeurs, membres de Préfectures, juges assesseurs à la CNDA...), et nous apporte donc différents points de vue. La préparation des séances facilite l'assimilation et les échanges pendant les cours, qui apportent des éléments supplémentaires à tous les participants. Cet aspect est renforcé par la pluralité des profils d'étudiants inscrits. Les cas pratiques et le stage permettent également d'appréhender la réalité du terrain.

Je recommande donc vivement ce DU aux personnes souhaitant se spécialiser en droit des étrangers, ou aux spécialistes souhaitant acquérir de nouvelles connaissances et rencontrer d'autres personnes intéressantes et passionnées par ce sujet." **Léa Boinnard, diplômée 2019**

"Juriste en droit public, je souhaitais intégrer ce DU pour me spécialiser en droit des étrangers et disposer d'un diplôme en la matière. Bénévole pour une association dans laquelle j'effectuais des permanences juridiques, j'ai découvert ce droit par la pratique. L'objectif était donc d'apporter à cette formation pratique de réelles connaissances théoriques pour pouvoir travailler dans le contentieux du droit des étrangers et notamment celui de l'asile.

Cette formation a totalement répondu à ces attentes, par la qualité des interventions et la diversité des intervenants. Elle a grandement complété les connaissances acquises sur le terrain et a permis de développer des compétences nouvelles.

Ce fut aussi l'occasion de constituer un réseau varié avec les différents intervenants, tous professionnels aguerris du droit des étrangers, mais également avec les autres participants de ce DU, issus d'horizons différents.

Cette expérience enrichissante permet d'appréhender le droit des étrangers et son contentieux avec de réels acquis, des réflexes nécessaires ainsi que des appuis humains dans certains domaines spécifiques.

Ce diplôme a par la suite été pleinement mis à profit lors de mon recrutement en tant que rapporteur(e) à la Cour Nationale du Droit d'Asile, quelques mois après son obtention.

À vivement recommander !" **Juliette Guivarch, diplômée 2019**

Contacts

Contact administratif

SFC Service Formation Continue
sfc@univ-lemans.fr